

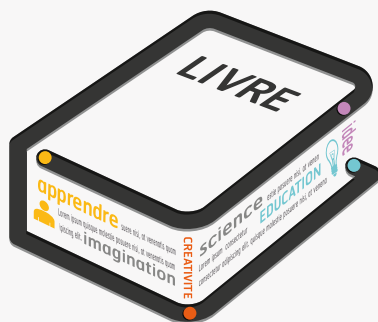
# 155 500

**EUROS**, c'est le montant des aides accordées en 2014-2015, à 485 bénéficiaires.

## LE DÉPARTEMENT ET L'AIDE AUX ÉTUDES

En dehors de toute obligation légale, le Département accompagne financièrement les jeunes qui poursuivent leurs études après le bac, qu'ils soient en apprentissage ou en formation supérieure. Un dispositif spécial s'adresse aux étudiants en médecine, afin d'inciter les futurs médecins à s'installer dans l'Aube.

### ÉTUDIANTS



#### BÉNÉFICIAIRES

Jeunes Aubois en formation initiale, dans une filière supérieure.

#### NATURE DE L'AIDE

Bourse annuelle (limitée aux frais de scolarité restant à la charge de la famille, après déduction des autres aides à la scolarité).

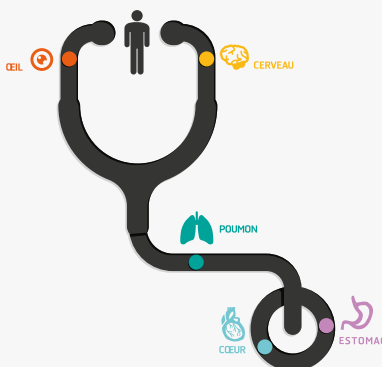
#### CONDITIONS D'ATTRIBUTION

- Parents domiciliés dans l'Aube.
- Calcul sur la base du quotient familial plafonné, pour 2015-2016, à 6 800 euros (8 200 euros pour une famille monoparentale).
- Attestation d'assiduité.

#### DATE LIMITE DE DÉPÔT DU DOSSIER

Le 15 octobre de l'année universitaire en cours.

### ÉTUDIANTS EN MÉDECINE



#### INTERNES EN MÉDECINE GÉNÉRALE

##### NATURE DE L'AIDE

Allocation de 200 euros/mois.

##### CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Stage de 6 mois dans l'Aube chez un praticien ou pour un SASPAS\*.

#### EXTERNES

##### NATURE DE L'AIDE

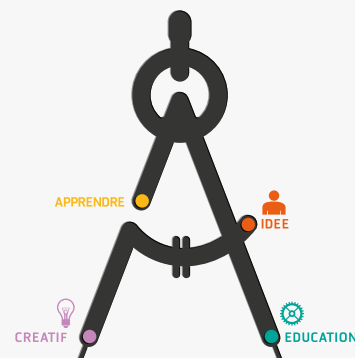
Hébergement gratuit à Troyes.

##### CONDITIONS D'ATTRIBUTION :

Stage de 6 semaines dans l'Aube chez un praticien libéral ou en établissement hospitalier.

\* Stage autonome en soins primaires ambulatoires supervisé, y compris le stage mère-enfant en protection maternelle et infantile (PMI).

### APPRENTIS



#### BÉNÉFICIAIRES

Jeunes Aubois ayant conclu un contrat avec un employeur agréé.

#### NATURE DE L'AIDE

Prime (une seule pour toute la durée de l'apprentissage) versée en fin de 1<sup>re</sup> année.

#### CONDITIONS D'ATTRIBUTION

- Parents domiciliés dans l'Aube.
- Calcul sur la base du quotient familial plafonné, pour 2015-2016, à 6 800 euros (8 200 euros pour une famille monoparentale).
- Attestation d'assiduité.

#### DATE LIMITE DE DÉPÔT DU DOSSIER

Le 30 avril de l'année suivant l'entrée en apprentissage.



#### Pour en savoir plus...

- [www.aube.fr](http://www.aube.fr), rubrique Éducation (aide aux études) :
- formulaires, contacts, demande en ligne;
  - et aussi : aide à la formation Bafa (animateur).